



Une info à communiquer ?
communication@domazan.fr

▼ Horaires

Lundi / mardi / jeudi

8h00-12h00

14h00-16h30

Mercredi

9h00-12h00

Vendredi

8h00-12h00

Samedi

9h00-11h45

▼ Coordonnées

2 avenue des Miougraniers

Tél. : 04 66 57 03 28

Fax : 04 66 57 09 74

mairie@domazan.fr

▼ Permanence

Monsieur le Maire assurera
une permanence

Samedi 28 janvier 2023

de 9h30 à 11h30

sans rendez-vous.

▼ Site internet

www.domazan.fr

▼ Facebook

[@newsletter.domazan.fr](https://www.facebook.com/newsletter.domazan.fr)

Site internet

Facebook



Guillaume Cazier, Paysan-Boulangier, continue ses livraisons de pain à Domazan, désormais vos commandes seront disponibles au bar de 17h à 20h.



Il cultive ses céréales (variétés anciennes) sur Rochefort, Saze, Domazan et St Hilaire d'Ozilhan.

Il pétrit à la main et cuit au feu de bois.

Il propose trois différents types de pains au kilo ou bien en moitié.

– Blés de Pays, mélange de variétés anciennes de blé, sur levain de seigle, façonné, à 5.50€/kg

– Touselle, très ancienne variété Gardoise, pauvre en gluten sur levain de seigle, moulu, à 6.50€/kg

– Petit Épeautre, sur levain de petit épeautre, moulu, à 10€/kg.

Pour toutes commandes, à passer la veille par sms ou appel, 06.78.24.76.60.

DOMAZAN

LE SAMEDI 4 FEVRIER A 18h30



SOIREE EXCEPTIONNELLE

Au Foyer rural

Dans le cadre de « La nuit de la peur »

L'association « Plaisir de lire » vous convie à la projection du film

LES CHASSES DU COMTE ZAROFF

(The Most Dangerous Game)

de Ernest B.Schoedsack

Durée 1h10. Réservé aux adultes



Présentation par Charles Azoulay

« Lassé d'avoir traqué les gibiers les plus sauvages, Zaroff, un Russe qui a fui la Révolution avec sa fortune et qui habite désormais une ancienne forteresse a décidé de chasser les plus intelligents de tous : les hommes qui font naufrage sur son île ».

Médiathèque E.Mathieu

La médiathèque sera exceptionnellement fermée le mercredi 25 et le jeudi 26 janvier 2023

Merci de votre compréhension





Numéros utiles

Police Secours

17

Pompiers

18

Gendarmerie Aramon

04 66 57 03 53

Police Intercommunale

de nuit

06.37.65.44.27

Enfance Maltraitée

0800 05 41 41

Violence femme Info

3919

Centre Antipoison

04 91 75 25 25

SAUR

04 30 62 10 00

ENEDIS Dépannage

09 726 750 30

GRDF Dépannage

0800 473 333

SMICTOM

04 90 15 17 80

Télécom Déangement

3900 / 3901 Pro



Médiathèque

04 66 04 73 73

mediatheque@domazan.fr

Mercredi

10h00 - 12h00 / 14h00 - 19h00

Jedi

16h30 / 19h00

Samedi

10h00 - 12h00



Agence postale communale

2 Av. des Miougraniers

04 66 04 01 74

Lundi / mardi / jeudi

9h00-12h00 / 14h00-16h30

Mercredi

9h00-12h00

Vendredi

9h00-12h00

Samedi

9h00-11h45

CLUB LOU MIOUGRANIER

Le club vous invite à assister à l'Assemblée

Générale le lundi **23 janvier à 17 heures 30**

au Foyer Communal.

Ordre du jour :

- projets
- questions diverses
- règlement cotisation annuelle.



Subvention des associations

Les dossiers de demande de subvention seront en ligne sur le site de la commune « domazan.fr » à partir du 15 janvier 2023.

Date limite pour le déposer en Mairie le 25 février 2023

AVIS aux propriétaires ou promeneurs de chiens

Nous vous rappelons l'obligation du ramassage des déjections de chiens sur la voie publique par les propriétaires ou promeneurs de chiens.

Des distributeurs de sacs spécialement prévus à cet effet sont disposés dans plusieurs endroits du village et sont mis à votre disposition.

Après plusieurs tentatives de préventions, d'informations et de rappels à l'ordre, la commune a instauré l'arrêté 2019-837 portant interdiction des déjections canines sur l'ensemble du territoire de la commune en date du 8 juillet 2019, sous peine d'une amende de 35€.

L'application de l'amende prévue dans l'arrêté est effective.

Il est également obligatoire d'être en possession de sacs lors de vos promenades avec votre animal sous peine d'amende.



Conférence patrimoine : trésors du fond des mers, un patrimoine archéologiques en danger

La Communauté de Communes du Pont du Gard organise le

vendredi 20 janvier 2023 une conférence patrimoine sur les trésors du fond des mers, un patrimoine archéologique en danger.

L'occasion pour vous de découvrir cette conférence portant sur l'exposition temporaire du musée d'Arles antique "Trésors du fond des mers" qui dévoile la réalité et la diversité des patrimoines immergés.

Loin des trésors sous-marins fantasmés, il s'agit le plus souvent d'objets modestes provenant d'épaves mais aussi de sites portuaires, de pêcheries et même de forêts englouties.

La conférence se déroulera dans la salle du foyer municipal de Fournès à 15h et elle sera animée par David Djaoui et Sabrina Marlier archéologues-plongeurs au Musée départemental de l'Arles antique.

Ouvert à tous gratuitement, l'entrée sera libre dans la limite des places disponibles.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PONT DU GARD



Le Saloo'n

Coiffeur itinérant, prochain passage à Domazan : **lundi 6 février de 8h à 18h**

Réservation conseillée 06 70 00 43 64